

Lancement des nouvelles chaînes au Mali : Renforcement de l'ancrage local et de l'attractivité des programmes

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

LUNDI 13 MAI 2024

1570

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Réélection contestée de Alpha Oumar Konaré

Mountaga Tall lève un coin

du voile sur la répression



AFG BANK et AFG ASSURANCES : Un nouveau chapitre dans l'histoire de la finance au Mali



Mali : Des Femmes Engagées dans la Lutte Contre la Corruption

Dengue

Maladie causée par un virus du genre *Flavivirus*, transmis par la piqûre du moustique femelle appelé *Aedes aegypti*

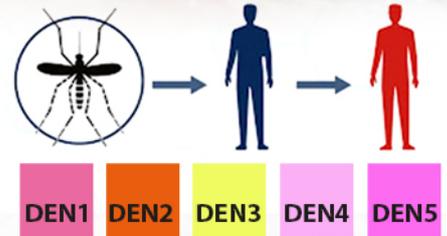


CAUSES

Piqûre du moustique femelle *Aedes aegypti*



5 sérotypes du virus de la dengue



SYMPTÔMES

Temps d'incubation :
4 à 10 jours après la piqûre



DENGUE CLASSIQUE

- Fièvre élevée (de 38°C à 40°C)
- Maux de tête
- Fatigue
- Douleurs dans le corps
- Forte fatigue
- Eruption cutanée (rash)
- Douleur derrière les yeux
- Douleurs musculaires et articulaires
- Nausées et vomissements
- Taches rouges sur le corps
- Douleurs abdominales (surtout chez les enfants)
- Durée : 2 à 7 jours

DENGUE HÉMORRAGIQUE OU DENGUE SÉVÈRE

- Symptômes de la dengue classique
- Intenses maux de ventre ou douleurs abdominales
- Agitation ou léthargie (somnolence)
- Vomissements qui persistent, avec ou sans présence de sang
- Cyanose
- Soit excessive et bouche sèche
- Difficultés respiratoires
- Pouls rapide ou faible
- Hépatomégalie douloureuses
- Extrémités froides, peau pale, froide et humide
- Chute de tension (hypotension)
- Saignements de nez, des gencives ou sous la peau
- Taches rouges sur la peau

TRAITEMENTS & VACCIN



Un vaccin est disponible*



Paracétamol



Repos



Anti-inflammatoire



ATTENTION : n'utilisez pas de médicaments à base d'acide acétylsalicylique (Aspirine)

BONS CONSEILS & PRÉVENTION



Consultez toujours un médecin en cas de dengue



Faites vous vacciner contre la dengue*



Éviter l'eau stagnante



Mettez du chlore dans les piscines



Utilisez un spray anti-moustique

*Le vaccin est disponible dans certains pays, mais réservé aux personnes déjà infectées par la maladie



P.13



P.21



P.23



/ Une /

Réélection contestée de Alpha Oumar Konaré :
Mountaga Tall lève un coin du voile sur la répression

P.4

/ Breves /

Transition au Mali : Le colonel Assimi Goita devrait diminuer son salaire à 1 500 000 f
Benin/Niger : Le Premier ministre nigérien maintient la fermeture de la frontière « pour des raisons de sécurité »
Tensions entre la France et le Niger : L'affaire Sylvain Itté contre Mahamadou Issoufou
Face à la crise énergétique :
Le gouvernement malien adopte des mesures

P.13

P.14

P.15

P.16

/ Actualité /

AFG BANK et AFG ASSURANCES :
Un nouveau chapitre dans l'histoire de la finance au Mali
Forces armées maliennes : Bilan fructueux

P.18

P.21

/ Politique /

Cérémonie de clôture du dialogue inter-maliens : Discours intégral du Président de la transition
Mali : Des Femmes Engagées dans la Lutte Contre la Corruption
Clôture de la phase nationale du Dialogue Inter-Maliens : Des recommandations qui ont satisfait le chef de l'état

P.23

P.26

P.28

/ Culture & Société /

Lancement des nouvelles chaînes au Mali :
Renforcement de l'ancrage local et de l'attractivité des programmes

P.31

/ International /

Violences postélectorales au Tchad : Après la proclamation des résultats provisoires, plusieurs personnes ont été tuées
Diplomatie : La Chine et la Hongrie élèvent leurs relations au rang de partenariat stratégique global à toute épreuve

P.34

P.36

/ Sport /

Foot :
INPS triomphe contre les magistrats lors d'un match épique à l'ISPRIC

P.37

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Édité par la Société Agence Malienne de Presse et d'Informations

(AMPI)

Siège: Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass –
Faladié (Bamako – Mali)

Email: ampikile@gmail.com

Site Web: www.malikile.com

Contacts: +223 70 44 22 23

- **Gérant:** Moctar Sow
- **Redacteur en Chef:**
- **Rédaction Générale:** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar
- **Service Commercial:** Youssouf Diarra
- **Secrétariat:** Fatou SISSOKO



Réélection contestée de Alpha Oumar Konaré | Moutaga Tall lève un coin du voile sur la répression

Les élections générales de 1997 pourraient passer pour la postérité comme l'une des plus calamiteuses du Mali.

Tout est parti d'une motion de censure déposée par l'opposition parlementaire menée par son chef, Maître Moutaga Tall contre le Premier ministre Ibrahim Boubacar Keita et son gouvernement pour incapacité à organiser les élections programmées.

Le président Konaré dissout l'Assemblée nationale et fait organiser par Kassoum Tapo, le président de la CENI de l'époque, des élections législatives dont les résultats seront annulés par la Cour constitutionnelle sur l'ensemble du territoire national.

L'élection présidentielle est maintenue malgré le retrait de 8 candidats sur 10. Le vendeur de peaux et éleveur de crocodiles, troubadour politique,

Mamadou Maribatrou Diaby reste seul en lice contre le président sortant.

L'opposition est matraquée dans la rue, ses leaders embastillés. Le Mali est au bord du précipice.

C'est un pan important de la répression qui s'est abattu sur le Collectif des Partis politiques de l'opposition (COPPO) que Me Moutaga Tall ré-



vèle dans un tweet vite devenu viral sur les réseaux sociaux. Il y révèle les noms des leaders arrêtés.

Des noms surprenants s'y trouvent en raison de la personnalité des per-

sonnes citées. Et on se pose la question de savoir comment cela a-t-il pu arriver.

Suit un récit et des images des conditions carcérales.

Ce bref récit qui fait saliver suscite une question : à quand le témoignage exhaustif sur la démocratie du père de la Démocratie au Mali.

A lire en encadré le tweet de Me Mountaga Tall du 11 mai 2024

malikile.com
LE QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALE, D'ACTUALITÉ ET DE PUBLICITÉ

La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services ! *

74 mai
MIGRATION IRREGULIERE : 48 MALIENS PERISSENT EN MER

Tweet de Me Mountaga Tall du 11 mai 2024



1 1 MAI 1997 : une tâche noire et une page sombre pour le Mali. Quelques semaines après l'annulation pure et simple de l'élection législative sur toute l'étendue du territoire pour fraudes massives et absence de listes électorales, le président Alpha Oumar KONARÉ et son Premier ministre IBK (Paix à son âme) décident de maintenir l'élection présidentielle initialement fixée au 11 MAI 1997. Tous les candidats de l'opposition s'étant retirés, AOK, accompagné par le seul Mamadou Maribabrou DIABY, est proclamé réélu dès le 1er tour avec 95% des voix. Le taux de participation était insignifiant. L'opposition qui proteste dans la rue est violemment réprimée et ses dirigeants arrêtés et emprisonnés.

Parmi eux Almamy SYLLA, Seydou Badian KOUYATÉ, Mamadou Lamine TRAORÉ, Colonel Youssouf TRAORÉ (Paix à leurs âmes), Fanta Mantchini DIARRA (Présidente des Femmes du CNID-FYT), Choguel MAÏGA et moi-même... Après le Camp 1 ou la fenêtre de ma cellule a été soigneusement scellée (Photos 1 et 2), je suis transféré à Koulikoro puis déporté à Kita avec juste un petit baluchon, à l'insu de tous, y compris de ma famille qui m'y rejoint le surlendemain. Ce fût dur ! Je relate-rai en une autre circonstance mes conditions de détention difficiles (Photo 3) mais enrichissantes dans une prison avec de grands criminels dont certains très lourdement condamnés (Photo 4) . Et aussi de mon retour mouvementé à Bamako.

Et du « Tour de Bamako », assis sur une caisse de munitions à l'arrière d'un véhicule (les anciens de la Gendarmerie doivent se rappeler les « Voltigeurs ») dont la bâche avait été enlevée pour mieux exposer « l'oiseau dans la cage » [expression employée quand j'ai été arrêté et embarqué manu militari dans un véhicule]. Nous avons tous bénéficié de non-lieux et notre honneur a été lavé. Merci aux centaines de personnes qui ont fait les déplacements à nos lieux de détention. Ce bref rappel est pour l'Histoire et la Vérité. Alhamdulillah, je n'ai ni rancune à fortiori haine ou intention de vengeance. Juste la volonté tenace de continuer à servir le Mali. Merci à ALLAH, le Très Miséricordieux, le Tout-Miséricordieux !

■ Moctar Sow



SAM MALI
Salon des Médias du Mali

SALON DES MÉDIAS DU MALI

3^{ÈME} Édition

*Le Financement
des Médias Indépendants au Mali*



**DU 30 MAI
AU 2 JUIN
2024**



**PALAIS DE LA CULTURE
DE BAMAKO**

DES EXPOSITIONS
DES CONFÉRENCES
UNE ÉCOLE DU SALON DES MÉDIAS
DES ESPACES D'ÉMISSIONS TV/RADIO EN DIRECT
DES SPECTACLES ARTISTIQUES
LA NUIT DES MÉDIAS AVEC REMISE DE TROPHÉES
DON DU SANG EN SOUTIEN AUX FAMA

INFOLINE : 64 04 84 84 / 76 42 34 50



Différence



Création
Médias





**SOUS LE HAUT PARRAINAGE DE
S.E. LE COLONEL ASSIMI GOITA
PRÉSIDENT DE LA TRANSITION**



■ Abdourahamane Toure



3 Recommandations inquiétantes du dialogue inter-malien .

Il faut d'abord signaler que le dialogue a commencé par renvoyer à un autre dialogue la question la plus importante qui est celle de l'après accord d'Alger après la récupération militaire de Kidal, j'avais déjà souligné au vu des TDR qu'avec les thématiques choisies, on risquerait de regretter l'accord d'Alger en raison de leur redondance avec celles des ANR.

Je reviendrais spécifiquement sur la suite de l'accord d'Alger, l'objet du présent post étant défini plus haut, examinons le.

La première recommandation inquiétante porte sur l'élévation de 6 officiers supérieurs de l'armée au grade de Général, la seconde sur la proposition d'une fourchette de 2 à 5 ans pour la durée de la transition, la suscitation de la candidature du Président de la transition pour les élections à venir.

1- Sur le passage de 6 autorités militaires du grade de colonel et colonel major à celui de général, il est paradoxal que ce soit des civils qui recommandent à des autorités militaires, qui, au passage ont tous mérité leur grade actuel de s'élever au grade de général .

Le paradoxe devient inquiétant lorsque cette question fondamentalement militaire est traitée au chapitre des questions politiques et institutionnelles .

Les militaires savent mieux que les <recommandateurs> comment on passe d'un grade à un autre . De quoi je me mêle ?

Il appartiendra aux autorités militaires proposées à l'élévation de statuer sur le caractère sérieux ou pas de cette recommandation .

2- Sur la recommandation portant sur une nouvelle fourchette de 2 à 5 ans, je pense que les <recommandateurs> n'ont pas tiré les leçons de la gestion de l'expiration du décret fixant la durée de la transition à 24 mois. On rajoute de la confusion .

A mon sens, pour sortir de cette question qui a conduit à la suspension des activités politiques des partis et as-

sociations a caractère politique qui, pour certains ont pris part au dialogue en rangs dispersés, il aurait été utile de poser précisément la question de la fin de la transition dans les limites de la fourchette des 5 années prévues par la charte (fixation d'un délai raisonnable dans la fourchette).

Les partis politiques ayant participé y sont allés certainement les bras ballants sur cette question spécifique.

En lieu et place de la fixation d'un délai suffisant et raisonnable dans les limites de la fourchette des 5 ans, il a été proposé une nouvelle fourchette de 2 à 5 ans . On a procédé à une superposition de fourchettes qui ouvre grandes les voies de multiples spéculations sur la durée réelle de la transition, qui semble avoir comme nouvel horizon 2029 si la recommandation du DNI devenait une norme, qui cette fois-ci et contrairement à la loi organique disposera peut-être que pour l'avenir. A ce stade, il est possible que le nouvel horizon soit 2029.

3-Sur la suscitation de la candidature de Assimi, elle doit être lue en rapport avec la révision de la charte révisée . Les <recommandateurs> ont dû faire cette recommandation sans lire la charte qui en son article 9, qui est une clause d'éternité dit deux choses . D'abord que le Président ne peut être candidat aux élections présidentielles et que cette disposition est insusceptible de révision.

Après le débat sur la rétroactivité d'une loi organique, loi disposant pour l'avenir et le passé, on aura un nouveau débat sur celui portant sur le point de départ de la nouvelle fourchette des 5 ans, loi qui risque de disposer que pour l'avenir, enfin le débat juridique qui portera sans doute sur la possibilité de réviser une disposition qui dit expressément qu'elle est insusceptible de révision.

La révision de la charte ainsi que la candidature du Président de transition bousculent le principe des clauses d'éternité destinées à ancrer profondément la démocratie.

Les clauses d'éternité sont destinées à soustraire indéfiniment certains objets à la révision, la charte étant le complément de la constitution de 92, le DNI recommande sa révision qui coïncide à une violation.

Arpenter les clauses d'éternité de valeur constitutionnelle ouvre la voie des précédents de sorte qu'il sera désormais juridiquement possible au Mali de changer la forme Républicaine, laïque et démocratique de l'Etat.

Restons sur les principes et n'oublions pas qu'il y a des questions sensibles et hautement techniques qui ne peuvent être converbalement traitées de manière populaire dans de grandes salles.

Juste un point de vue.



■ Enfant de la rue



C'est ainsi que les motards transportent les corps de la morgue ou vers la morgue en République Démocratique du Congo.

C'est une bonne affaire très rentable, mais pas aussi simple

Plusieurs secteurs d'activités ont besoin des entrepreneurs

Mon Dieu



■ Kassoum Thera



Résolutions du Dialogue inter-maliens, l'analyse de Me Abdourahmane Toure peut donner des insomnies aux universitaires qui ont pris part aux travaux

■ Hamza B Sow



Le peuple malien à travers le Dialogue inter-malien vient de donner raison à l'imam Dicko.

■ Quel crime reproche-t-on à Mamoud Dicko?

Il lui est reproché d'avoir été en Algérie pour parler avec les groupes armés.

Pourtant, dans l'article 12 du DIM, il est dit: « Engager le dialogue avec tous les mouvements armés maliens ; ». Le temps donne ainsi raison au sage de Badalagou qui a toujours demandé de dialoguer avec tous les groupes armés estimant que c'est la seule issue pour le retour à la paix et la cohésion au Mali.

En effet ce douzième article parle clairement du CSP et autres car dans l'article 4 il est dit: «Dissoudre les milices et les groupes d'auto-défense et assurer la ré-

insertion socioprofessionnelle de leurs combattants. ».

En 2012 déjà, grâce à sa médiation à travers son dialogue permanent avec les groupes armés, il a pu libérer des dizaines de nos vaillants militaires captifs des groupes armés.

Un sage disait: « Le second nom de Dieu est le temps ». La prophétie prônée depuis belle lurette par le respecté imam vient ainsi de se réaliser encore une fois de plus à travers la demande retentissante du peuple malien de dialoguer avec les groupes armés.

Hamza B Sow



■ Kassoum Thera



STAGE_AU_MALI : On va t'envoyer acheter à manger n'Allah jusqu'a ce que toi même tu vas pensé que tu es un livreur...

■ Jeune Afrique



@jeune_afrique

Les dizaines de milliers de Maliens, Burkinabè et Nigériens installés en France, parfois depuis des décennies, subissent de plein fouet les conséquences du divorce entre leur pays d'origine et leur pays d'accueil.



■ Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie



@NIGER_CNSP

Le Niger sera "prêt à rouvrir" la frontière avec le Bénin, lorsque "nous aurons la certitude que notre territoire est en sécurité (...) Nous avons souverainement décidé de garder notre frontière fermée avec le Bénin" car "sur le territoire du Bénin, il y a des bases françaises" et "sur certaines d'entre elles, on entraîne des terroristes qui doivent venir déstabiliser notre pays " **Ali Mahamane Lamine Zeine** Son Excellence Monsieur Ali Mahaman Lamine Zeine, Premier Ministre, Ministre de l'Économie et des Finances, a tenu une conférence de presse en présence d'un parterre de hautes personnalités, comprenant des membres du gouvernement et du Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie, des membres du cabinet du Président du CNSP, ainsi que des conseillers à la Présidence et à la Primature. Cette participation de haut niveau témoigne de l'intérêt marqué des autorités nigériennes pour les sujets abordés et de leur volonté de leur accorder toute l'attention requise. Au cœur des discussions figuraient deux thématiques majeures : le transport du pétrole brut nigérien et l'introduction des céréales du Bénin au Niger.





La 28ème journée africaine de prévention et la 22ème Journée Mondiale de la Sécurité et Santé au Travail

THEMES:

La sécurité et santé au travail dans les secteurs d'activité à fort potentiel de risque : défis et stratégies d'intervention

L'impact du changement climatique sur la sécurité et la santé au travail

Programme de la journée :

- 08h30 – 09h00 : Mise en place des invités.
- 09h00 – 10h00 : Cérémonie d'ouverture avec :
 - Discours du Directeur Général de l'INPS ou de son représentant.
 - Lecture du TDR de la JAPRP/JMSST par le chef du SPRP.
- 10h00 – 10h10 : Retrait des officiels.
- 10h10 – 11h00 : Session de questions-réponses avec les journalistes.
- 11h00 : Clôture de la cérémonie avec les mots de remerciement du DPASS.

Mardi
30
avril
2024

© 9H00



sous la haute présidence du
Ministre de la santé et du
développement social



Parrainée par le Ministre du
travail, de la Fonction
publique et du dialogue
social.



Transition au Mali

Le colonel Assimi Goita devrait diminuer son salaire à 1 500 000 f

A cet effet, en cette période de transition, le colonel Goita se devait de diminuer son salaire à 1 500 000 F CFA vu que ses charges sont prises par l'État. Ainsi, il aurait été un patriote, un modèle à suivre qui aura posé un acte historique. Quant au Premier ministre qui dispose d'un fond de souveraineté de 75 millions de FCFA, et 3 millions de F CFA comme salaire.

Sous cette transition, le Premier ministre Choguel Kokalla Maïga devrait diminuer son salaire à 1 000 000 F CFA pour montrer le bon exemple de sacrifice. Ces derniers devraient instruire un salaire de 500 000 F CFA pour les ministres et 300 000 F CFA pour les membres

du CNT. Actuellement, les membres du CNT empochent chaque mois près de 2 millions de F CFA c'est qui anormal. Son président Colonel Malick Diaw touche près de 3 millions de F Cfa avec un fond de souveraineté de 35 millions de F CFA. Ce montant appartient à l'Assemblée nationale. En tout cas, il n'est pas trop tard pour bien faire surtout que le pays est sous embargo à cause d'elles et que les populations souffrent le martyr. Elles demandent toujours les sacrifices des populations et pourtant c'est à elles d'abord de faire des sacrifices et de montrer le sens du vrai patriotisme. Quand même, elles peuvent s'inspirer des hommes intègres du Burkina Faso qui décident de diriger leur transition bénévolement. Si nos autorités n'ont l'idée, et l'esprit patriotique de diminuer leurs salaires avec une éventuelle augmentation des membres du CNT et 3du gouvernement, le budget du Mali supportera une lourde charge pour le confort de ses autorités.

M.L KONE

Source: maliactuel



Benin/Niger**Le Premier ministre nigérien maintient la fermeture de la frontière « pour des raisons de sécurité »**

Le Premier ministre nigérien, Ali Mahaman Lamine Zeine, a récemment confirmé que la frontière entre le Niger et le Bénin reste fermée pour des raisons de sécurité. Cette décision a été prise malgré l'appel du président béninois, Patrice Talon, à rouvrir la frontière commune afin de faciliter l'exportation du pétrole nigérien via le port béninois de Sèmè Kpodji.

La fermeture de la frontière entre le Niger et le Bénin est motivée par des préoccupations sécuritaires liées à la présence présumée de bases françaises au Bénin, où des terroristes pourraient être formés pour déstabiliser le Niger. Cependant, le chef d'état-major des armées françaises a nié l'existence de bases militaires françaises permanentes au Bénin.

Le Premier ministre nigérien a souligné que la réouverture de la frontière dépendra de la garantie de la sécurité du territoire nigérien. Il a également accusé les autorités béninoises de violer des accords bilatéraux concernant le transport de pétrole nigérien vers le port de Sèmè.

Malgré ces tensions, le Niger exprime sa volonté de trouver une solution à ce différend et a demandé à la partie chinoise d'intervenir auprès des autorités béninoises. En attendant, la frontière entre les deux pays reste fermée, mais le Niger se dit prêt à la rouvrir dès que sa sécurité sera assurée.

Cette situation met en lumière les enjeux politiques et sécuritaires complexes auxquels sont confrontés le Niger et le Bénin, ainsi que les relations délicates entre les différentes parties impliquées. L'évolution de cette situation dépendra des négociations en cours et de la capacité des deux pays à trouver un terrain d'entente pour régler leurs différends.

Arouna Sidibé



www.malikile.com

Tensions entre la France et le Niger : L'affaire Sylvain Itté contre Mahamadou Issoufou

Les relations entre la France et le Niger ont atteint un niveau de tension critique, marqué par une série d'événements diplomatiques majeurs ces derniers mois. En septembre dernier, la présence militaire française ainsi que l'ambassadeur français, Sylvain Itté, ont été contraints de quitter le Niger, signalant ainsi une détérioration des liens entre les deux pays.

Cette rupture est survenue dans un contexte tendu qui a suivi le coup d'État de juillet, entraînant la destitution du président Mohamed Bazoum. Certains observateurs ont souligné des intérêts géopolitiques et des luttes de pouvoir internes comme étant à l'origine de cet événement aux conséquences majeures.

Plus récemment, l'ancien président du Niger, Mahamadou Issoufou, a engagé des poursuites judiciaires contre l'ex-ambassadeur français Sylvain Itté. La plainte, déposée auprès du tribunal hors classe de Niamey, accuse Itté de diffamation et de diffusion de données portant atteinte à la dignité humaine. Ces accusations font suite aux déclarations d'Itté lors d'une audition à huis clos de-

vant la commission de la Défense de l'Assemblée nationale française, où il a laissé entendre une implication de Issoufou dans le coup d'État de juillet.

La publication du compte-rendu de cette audition sur le site de l'Assemblée nationale française a exacerbé les tensions. Selon les dires d'Itté, Issoufou aurait directement participé au renversement de Bazoum, des allégations vigoureusement contestées par l'ancien président nigérien.

Sylvain Itté, de son côté, affirme ne pas avoir été informé de cette plainte et a préféré ne pas commenter pour le moment. Cette affaire complexe met en lumière les nombreux défis et les frictions persistantes dans les relations franco-nigériennes, soulignant une période d'incertitude et de réajustement diplomatique entre les deux nations.

Cette escalade des tensions entre la France et le Niger soulève des questions cruciales sur la nature des relations bilatérales et met en évidence les enjeux géopolitiques et diplomatiques qui sous-tendent ces événements récents. Les prochains développements dans l'affaire Sylvain Itté contre Mahamadou Issoufou seront à surveiller de près, alors que les deux parties s'engagent dans un conflit judiciaire aux implications potentiellement graves pour la stabilité régionale.

Arouna Sidibé



Face à la crise énergétique Le gouvernement malien adopte des mesures

Le conseil des ministres a récemment pris une décision cruciale en adoptant un projet de décret visant à approuver l'Avenant n°1 relatif à la convention de concession pour la construction d'une centrale solaire photovoltaïque de cinquante mégawatts crêtes à Tiakadougou-Dialokoro, dans le Cercle de Kati, situé dans la Région de Koulikoro. Cette décision fait suite à la signature d'un protocole d'accord entre le gouvernement et la société Amea Power LLC pour la mise en place d'un projet de centrale solaire photovoltaïque de 100 mégawatts crêtes, se déroulant en deux phases de 50 mégawatts crêtes chacune. La première phase du projet concerne la construction de la centrale solaire de Tiakadougou.

L'objectif principal de ce projet est de renforcer la capacité de production d'électricité du Réseau interconnecté, tout en contribuant à l'atteinte des objectifs en termes d'intégration des énergies renouvelables dans le mix

énergétique du pays. Cependant, malgré les efforts déployés, diverses contraintes ont empêché le démarrage des travaux de réalisation du projet.

Afin de surmonter ces difficultés, un avenant à la convention de concession a été conclu entre le gouvernement de la République du Mali et la société Amea Mali Solar SA. Cet avenant vise à prendre en compte plusieurs aspects importants, tels que la prorogation de la date prévisionnelle de prise d'effet, la modification de la durée de la convention, la mise en place d'une garantie partielle de risque, la modification du mode de vente de l'électricité, la réduction du prix d'achat du kilowatt-heure, ainsi que la modification du lieu d'arbitrage.

Cette décision témoigne de l'engagement du gouvernement malien à trouver des solutions innovantes pour répondre à la crise énergétique actuelle et à promouvoir le développement des énergies renouvelables dans le pays. Il s'agit d'une étape importante dans la transition vers un système énergétique plus durable et respectueux de l'environnement.

Fatou Sissoko





Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

OCLEI: Ce qu'il faut savoir en 2022

- 23 activités de sensibilisation (ateliers, séminaires, formations, conférences) à travers le Mali.
- 2 063 personnes de toutes les couches socio-professionnelles ont été directement touchées.
- 23 dossiers transmis à la justice de 2019 à 2022 pour un montant de 23 milliards 855 millions de FCFA ; soit environ un dossier par personne.
- Les profils des personnes mises en cause sont : membres du Gouvernement, élus locaux, Administration générale, armée, justice, administrations financières, péage, affaires étrangères.
- Les biens illicites identifiés sont composés de bâtiments, terrains et comptes bancaires.
- Le nombre des déclarations de biens a baissé drastiquement. Elles ont diminué de 48,28%.
- L'OCLEI a fait faire une étude sur les techniques d'enrichissement illicite. Elle a montré que 50,70% des citoyens interrogés trouvent qu'il y a de la corruption à Kayes, 41,80% à Bamako, 40,90% à Ségou et 17% à Sikasso.
- 76% des citoyens interrogés estiment qu'il y a de la corruption dans les services des douanes, 74% pour la Justice, 72% pour les Impôts, 72% pour la Police et 39% pour les Eaux et Forêts.
- La même étude précise que les biens illicites acquis au Mali sont « exportés » dans les pays suivants par ordre d'importance : France, Sénégal, Côte d'Ivoire, Canada et Etats Unis d'Amérique.
- 85% des biens des cadres maliens sont constitués d'immeubles (maisons d'habitation, bâtiments commerciaux, fermes, terrains).
- Le Mali, depuis juin 2022, assume la charge de Premier Vice-Président de l'Association des Autorités Anti-Corruption d'Afrique (AAACA).
- Le Mali a été unanimement désigné par les pays membres de l'Association des Autorité Anticorruption d'Afrique pour abriter la 7ème Assemblée générale de l'organisation panafricaine de lutte contre corruption. Ces décisions consacrent le leadership du Mali dans la lutte contre la corruption en Afrique.

 **NO VERT** **80 00 2222**

AFG BANK et AFG ASSURANCES : Un nouveau chapitre dans l'histoire de la finance au Mali



Le jeudi 9 mai 2024 restera gravé dans les mémoires des acteurs de la finance au Mali, avec la cérémonie de rebranding des deux piliers du secteur : la Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie au Mali (BICIM) et Atlantique Assurances Mali. Sous les regards attentifs des participants réunis à l'hôtel Radisson Collection de Bamako, le Ministre du Commerce et de l'Industrie, M. Moussa Alassane DIALLO, et la Ministre de l'Entrepreneuriat National, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, Mme Bagayoko Aminata Traoré, ont présidé cet événement marquant.

Désormais, BICIM devient AFG BANK, et Atlantique Assurances se transforme en AFG ASSURANCES, marquant ainsi un tournant majeur dans l'histoire de ces institutions emblématiques. Ce changement de nom ne se résume pas à une simple modification visuelle, mais il incarne une redéfinition profonde de l'identité et de l'engagement envers les clients de l'Atlantic Financial Group (AFG Holding).

Selon le fondateur du groupe, M. Koné DOSSONGUI, cette évolution reflète l'engagement continu du groupe envers l'innovation et la

croissance. Depuis ses débuts en 2006 avec le lancement réussi de la Banque Atlantique Mali, suivie par l'acquisition de la BICIM en 2020, AFG a marqué l'histoire de la finance au Mali. L'entrée réussie sur le marché des assurances en 2017 à travers Atlantique Assurances Mali a également renforcé la position du groupe en tant que pionnier dans le secteur.

Au fil des années, AFG a consolidé sa présence sur le marché financier national, en soutenant activement l'État du Mali à travers sa participation aux émissions des titres souverains du Trésor Public. Avec un

Quelque chose de grand se prépare ...



encours actuel de 105 milliards de FCFA, le groupe a démontré son engagement envers le développement économique du pays.

Ce rebranding marque le début d'un nouveau chapitre pour AFG BANK et AFG ASSURANCES, symbolisant leur volonté de continuer à innover, à servir leurs clients avec excellence et à contribuer activement à l'évolution du secteur financier au Mali. Niamé TRAORÉ, Président Directeur Général de BICIM, a souligné l'engagement du Groupe à poursuivre ses efforts pour atteindre de nouvelles ambitions et a mis en avant l'importance de ce rebranding. Il a expliqué que cette nouvelle identité n'est pas simplement symbolique, mais marque une projection dans l'avenir, affirmant ainsi l'ambition de devenir le groupe panafricain de référence dans la bancassurance. Ce

changement de nom s'inscrit dans un projet d'entreprise visant à adapter le groupe aux nouveaux défis du secteur bancaire et de l'assurance.

M. Sayouba OUÉDRAOGO, nouveau Directeur général de BICIM, a également partagé cet avis, mettant en avant la volonté d'AFG de se démarquer par une identité visuelle forte, tout en promettant une qualité de service à la hauteur de leurs ambitions. Le Ministre Moussa Alassane DIALLO salue la transformation audacieuse d'AFG Bank, mettant en avant son impact positif sur l'économie et le secteur financier du Mali. Il insiste cependant sur la nécessité d'une réforme des pratiques bancaires pour stimuler le développement économique du pays, soulignant le rôle crucial des banques dans le soutien et l'accompagnement des PME, moteurs de l'écono-

mie malienne.

De son côté, la Directrice Générale d'Atlantique Assurances, Mme Cissé Adam Ba, souligne la croissance de son entreprise et les innovations à venir. Elle met en avant l'importance de protéger et de développer les acquis de l'entreprise à travers sa nouvelle marque, tout en soulignant l'innovation comme un axe fort de leur stratégie. Elle évoque notamment la création de nouveaux produits adaptés aux besoins des populations, tels que le micro assurance agricole et santé, visant à lutter contre la pauvreté. Elle mentionne également l'innovation dans l'approche clientèle, notamment à travers le digital, avec le déploiement d'une plateforme pour la gestion de l'assurance santé de manière transparente et optimale.



Ces acteurs majeurs du secteur financier au Mali affichent des ambitions fortes, tant en termes de développement de leur activité que d'innovation au service de leurs clients et de l'économie nationale. Atlantic Financial Group (AFG Holding) est le pôle financier du groupe panafricain Atlantic Group, fondé il y a plus de 40 ans par l'homme d'affaires ivoirien Koné DOSSONGUI, toujours à la tête de l'entreprise. AFG Group opère principalement dans le

secteur bancaire francophone et se compose actuellement de six filiales bancaires, cinq filiales d'assurances, deux banques d'affaires (AFG Capital CEMAC & Île Maurice) et une entité technologique (Digital Business Solutions).

L'objectif d'AFG est d'offrir à sa clientèle une expérience client unique en son genre, tout en restant un acteur majeur de la bancassurance numérique. L'entreprise vise à

développer un écosystème financier intégré et à promouvoir l'inclusion financière. Grâce à sa présence dans différents domaines financiers et géographiques, AFG est en mesure de proposer une gamme diversifiée de services à ses clients, couvrant à la fois les services bancaires traditionnels, les solutions d'assurance, les services financiers spécialisés et les innovations technologiques.

■ Fatou Sissoko

Abonnez-vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp:70 44 22 23 - Mail:fd@gmail.com

Site:www.malikile.com

Forces armées maliennes : Bilan fructueux

A l'occasion de la traditionnelle conférence de presse mensuelle, le directeur de la Direction de l'information et des relations publiques des armées (Dirpa) a déclaré que le bilan des deux derniers mois a été fructueux. Le colonel-major Souleymane Dembélé

A la Dirpa, il est de tradition de faire le point, chaque fin de mois, sur la situation sécuritaire du pays. Cela, dit-on, afin de donner la bonne et vraie information à l'opinion nationale et internationale et couper court à la désinformation ainsi qu'à la manipulation de l'information par d'autres sources d'information.

Alors que la fin du mois de mars a coïncidé avec le ramadan, son bilan a été, de ce fait, comptabilisé avec celui du mois d'avril. De ces deux bilans, il ressort que les Forces armées maliennes ont réalisé des prouesses sur les différents théâtres d'opérations mettant en débandade les groupes armés terroristes (Gat), a indiqué le directeur de la Dirpa. "Le bilan a été fructueux et nous comptons évoluer dans cette dynamique jusqu'à l'éradication complète du terrorisme sur notre territoire", a affirmé le colonel-major Souleymane Dembélé.

A ses dires, en plus de la neutralisation du chef terroriste Abou Houzeifa dit Hugo, le 28 avril, des moyens roulants, des armements, munitions et carburant ont été saisis ainsi que d'autres matériels tels que ceux entrant dans la fabrication d'engins explosifs et des pièces de rechange pour véhicules.

Selon le chef de la Dirpa, la nouvelle démarche offensive des FAMA qui partent à la traque contraint les Gat à adopter de nouvelles stratégies. Celles-ci consistent à se fondre dans la masse et créer des tensions intercommunautaires et à la pose d'engins explosifs improvisés contre les FAMA et la population civile. Malgré tout, il a assuré que l'armée malienne reste droite dans ses bottes



et s'est engagée à apporter au peuple malien paix et sécurité pour que le citoyen malien puisse vaquer librement à ses occupations afin que le développement puisse être à tous les niveaux du pays.

A propos de la neutralisation d'Abou Houzeifa dit Hugo, la Dirpa a fait savoir qu'elle ne va pas spéculer là-dessus bien que des controverses soient suscitées çà et là. "Les Forces armées maliennes ne vont pas spéculer là-dessus. Nous avons en-

trepris une nouvelle dynamique. Reconnaître que les FAMA ont neutralisé ce chef terroriste après 10 ans de présence des forces internationales qui n'ont pas pu le faire revient à admettre leur échec dans la lutte contre le terrorisme. Mettons de côté cette polémique qu'on cherche à créer et nous divertir de notre objectif principal", a indiqué le directeur Souleymane Dembélé.

AC.

■ Source : Mali Tribune



**Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « DÈMÉSO »**



**APPEL
GRATUIT**

**80001120
80001122**



**+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75**



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

Cérémonie de clôture du dialogue inter-maliens : Discours intégral du Président de la transition



Monsieur le Premier ministre,
Chef du Gouvernement ;

Monsieur Dioncounda
TRAORE, Ancien Président de la
Transition ;

Monsieur le Président du Conseil
national de Transition ;

Messieurs les Présidents des
Institutions de la République ;

Monsieur le Ministre d'État, ministre
de l'Administration territoriale et
de la Décentralisation, Porte-parole
du Gouvernement ;

Mesdames et Messieurs les
membres du Gouvernement ;

Monsieur le Président du Comité de
pilotage du Dialogue inter-Maliens

pour la paix et la réconciliation
nationale ;

Messieurs les représentants
des autorités religieuses et des
légitimités traditionnelles ;

Mesdames et Messieurs les
Membres du Corps diplomatique,
consulaire et des organisations
internationales accréditées au Mali ;

Mesdames et Messieurs les
Responsables des Organisations de
la société civile ;

Distingués invités ;

Mesdames et Messieurs.

Le Dialogue inter-Maliens pour la

paix et la réconciliation nationale
vient d'achever sa phase ultime.
À cette heureuse occasion, je
voudrais, avant tout propos, rendre
grâce à Allah le Tout-Puissant
de nous avoir aidés à conduire le
train de la fraternité et de l'unité
nationale à bon port.

Mesdames et Messieurs,

Une fois de plus se jouait notre
destin collectif et nous venons
de donner la preuve qu'en nous
inspirant de nos valeurs séculaires,
nous pouvons être à la hauteur des
défis historiques.

Le mérite revient tout d'abord au
peuple malien résilient qui a su se

mobiliser en ayant une conscience claire des enjeux de l'heure. En effet, face à la gravité de la situation dans laquelle notre pays s'est retrouvé et qui menaçait les fondements mêmes de l'État, le peuple malien a opéré une prise de conscience qui lui a permis de s'engager dans la voie de la concrétisation de sa souveraineté.

Ainsi, notre armée, reformée et rééquipée, a entrepris l'œuvre salvatrice de récupération et de sécurisation de l'ensemble du territoire de notre pays.

À la suite des foras, des Assises nationales de la Refondation et des réformes institutionnelles qui s'en sont suivies, il devenait impérieux d'entreprendre des actions salutaires pour sauver notre État.

Mesdames et Messieurs,

Après le succès de l'opération Dougoukoloko ayant permis la récupération de la région de Kidal et d'autres localités importantes

de notre pays après une décennie d'occupation sur fond de séparatisme, il était indispensable de dénoncer l'Accord pour la paix et la réconciliation nationale. Cette urgence justifiait à bien des égards, l'initiation d'un dialogue direct entre les Maliens.

L'objectif assigné à ce dialogue était de diagnostiquer les causes des conflits intracommunautaires et intercommunautaires afin de tracer une architecture de paix durable, recoudre le tissu social et renforcer le vivre-ensemble.

L'enjeu de ce dialogue inter-Maliens était la préservation de l'unité nationale et de l'intégrité du territoire. Je suis heureux de constater que les Maliennes et les Maliens l'ont bien compris et se sont approprié le processus.

La validation des termes de référence, les rencontres dans les Communes, les Régions et le District de Bamako, les Ambassades et les Consulats, ainsi qu'au niveau

national, cette semaine l'ont prouvé à suffisance.

C'est donc le peuple dans toute sa diversité ethnique, religieuse et socioprofessionnelle qui s'est exprimé. Aucun sujet n'a été considéré comme tabou et aucun participant n'a été empêché de s'exprimer.

C'est le lieu d'adresser mes remerciements aux membres du Comité de pilotage, à toutes les institutions publiques, ainsi qu'à toutes les personnes de bonne volonté qui n'ont ménagé aucun effort pour la réussite de l'évènement.

Mesdames et Messieurs,

La sauvegarde de l'unité nationale n'est pas seulement une nécessité historique, c'est surtout un devoir sacré pour chaque Malienne et chaque Malien. En effet, chaque fois que nous avons été unis, nous avons surmonté tous les obstacles, mais chaque fois que nous avons





été divisés, nos ennemis ont eu le dessus sur nous. La mobilisation du peuple souverain du Mali demeure à cet effet un bouclier impénétrable pour sa survie.

Aujourd'hui, réconciliés et réunis autour de notre destin commun, nous sommes en train de créer les bases du développement pouvant assurer notre souveraineté politique et économique, conformément aux trois principes qui guident l'action publique au Mali et consacrés par la Constitution du 22 juillet 2023, à savoir : le respect de la souveraineté de l'État, les choix souverains du Peuple et la défense de ses intérêts.

Mesdames et Messieurs,

Sans nul doute, le Dialogue inter-Maliens aura tenu toutes ses promesses, etc'est avec un immense espoir que nous envisageons désormais la résolution durable

de la problématique de paix et de réconciliation dans notre pays sans ingérence extérieure.

Je voudrais lancer un appel à tous ceux qui n'ont pas participé au dialogue afin qu'ils rejoignent les autres Maliens en vue de bâtir une paix durable, condition essentielle de tout développement.

Pour ma part, j'engage les organes de la Transition à prendre les dispositions qui s'imposent pour la mise en œuvre diligente et le suivi des recommandations que vous avez formulées au nom du peuple malien, en gardant constamment à l'esprit la défense de ses intérêts vitaux.

Avec le Dialogue inter-Maliens pour la paix et la réconciliation nationale, les Maliennes et les Maliens viennent de poser la pierre angulaire du chantier de

l'édification du Mali Kura, c'est-à-dire un Mali en paix, réconcilié, fort et prospère.

Je voudrais exprimer ma gratitude au président du Comité, monsieur Ousmane Issoufi MAIGA, pour avoir réussi à rassembler les Maliens autour de l'essentiel en quelques semaines.

C'est sur ces notes d'ESPOIR, et en vous souhaitant à tous un bon retour dans vos foyers respectifs, que je déclare clos, les travaux de la phase nationale du Dialogue inter-Maliens pour la paix et la réconciliation nationale.

Ensemble, nous ferons le Mali Kura !

Qu'Allah bénisse le Mali et protège les Maliens !

Je vous remercie.

Source : Présidence

Mali

Des Femmes Engagées dans la Lutte Contre la Corruption



Le jeudi 2 mai 2024, l'hôtel Radisson Collection a été le théâtre d'un événement marquant organisé par l'Office central de lutte contre l'enrichissement illicite (Oclei) en collaboration avec le Projet d'appui à la lutte contre la corruption pour et par l'égalité des genres (Luceg) et l'Association des professionnelles africaines de la communication (Apac). Cette journée a été dédiée à une formation spéciale sur les pratiques de corruption, destinée aux communicatrices de l'Apac, sous le thème évocateur "Combattre la corruption

pour une gouvernance inclusive, garante d'un bien-être collectif".

Madame Bello Rokiatou Touré, représentante de l'Oclei, a souligné l'importance de sensibiliser les femmes communicatrices sur les pratiques corruptives et de renforcer leur engagement dans la lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite. Pour elle, cet atelier représente une occasion précieuse de partager des connaissances, d'identifier les défis et de proposer des solutions concrètes en vue d'un Mali plus

juste et transparent.

La lutte contre la corruption est une mission cruciale, comme l'a souligné Madame Touré : "Ensemble, nous pouvons faire la différence. Ensemble, nous pouvons créer un environnement où la corruption n'a pas sa place." Elle a également mis en lumière les impacts disproportionnés de la corruption sur les femmes en Afrique, bloquant leur accès aux opportunités, aux ressources et à une participation égale aux processus de prise de décision.



L'engagement du Mali dans la lutte contre ce fléau a été souligné, avec des missions claires de l'Oclei pour combattre l'enrichissement illicite sous toutes ses formes.

Madame Diaby Makoro Camara, présidente de l'Apac-Mali, a affirmé que les communicatrices de son organisation sont prêtes à accompagner l'Oclei dans cette lutte essentielle. De son côté, Jean Paul Riverain de Luceg a rappelé le rôle crucial des journalistes dans la société, soulignant leur capacité à façonner les perceptions, stimuler le débat public et encourager un changement de comportement.

Cette initiative conjointe entre l'Oclei, le Luceg et l'Apac-Mali démontre l'importance de l'implication des femmes dans la lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite. Ensemble, elles œuvrent pour un Mali plus

juste, transparent et égalitaire, où la corruption n'a pas sa place.

Cet atelier met en lumière le rôle crucial des femmes journalistes dans la sensibilisation et la lutte contre la corruption. Les femmes journalistes, armées de leurs plumes et de leurs voix, ont le pouvoir de mettre en lumière les pratiques corruptives et d'exposer les injustices qui en découlent, en particulier celles qui affectent de manière disproportionnée les femmes. La corruption est un fléau qui entrave le développement durable, creuse les inégalités et limite l'accès des femmes à l'éducation, à l'emploi et à des services de santé de qualité.

Les femmes communicantes ont la responsabilité d'utiliser leur voix pour informer, éduquer et mobiliser contre la corruption. En mettant en lumière les actes de corruption, en célébrant les récits de résilience

et en prônant la transparence, les femmes journalistes peuvent contribuer à instaurer une culture de l'intégrité et de la responsabilité. Leur rôle est essentiel pour défendre les droits et les opportunités des femmes, renforcer la lutte contre la corruption et inspirer une nouvelle génération de femmes leaders, engagées et résilientes.

Enfin, l'engagement des femmes et des filles est indispensable pour lutter efficacement contre l'enrichissement illicite. Les communicantes ont le devoir de faire entendre leur voix et d'inspirer des actions, particulièrement à une époque où les femmes aspirent à une plus grande égalité et à une participation accrue dans tous les domaines de la vie économique, sociale et politique.

Ibrahim Sanogo

Clôture de la phase nationale du Dialogue Inter-Maliens : Des recommandations qui ont satisfait le chef de l'état



Le vendredi 10 mai 2024, s'est déroulée au Centre international de conférences de Bamako (CICB) la clôture de la phase nationale du Dialogue Inter-Maliens pour la paix et la réconciliation. Cet événement d'une importance capitale a été présidé par le Président de la Transition, S.E. le Colonel Assimi GOÏTA, Chef de l'État, en présence de personnalités de premier plan dont le ministre d'État en charge de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, Porte-parole du Gouvernement, ainsi que d'autres membres du Gouvernement, le Président du Conseil National de Transition, et le corps diplomatique accrédité au Mali.

Dans son discours de clôture, le Président GOÏTA a mis en exergue l'importance de l'unité nationale, qualifiant ce processus de "Dialogue de la fraternité et de l'unité nationale". Il a souligné l'opération "DUGUKOLOKO" qui a permis de récupérer des régions stratégiques, notamment Kidal, mettant en avant la nécessité de rejeter l'Accord d'Alger pour instaurer un dialogue constructif axé sur l'unité nationale.

Le Chef de l'État a exprimé sa reconnaissance envers les participants pour leur engagement et a insisté sur le caractère sacré de l'unité nationale, la décrivant comme un "bouclier impénétrable".

Il a encouragé les absents à se joindre aux efforts de paix et de réconciliation nationale et a souligné l'importance de la mise en œuvre rigoureuse des recommandations et des résolutions du dialogue.

Le Rapporteur général du Comité de pilotage, Boubacar SOW, a présenté les recommandations issues des délibérations, telles que la création d'un cadre de dialogue permanent, la dissolution des milices d'autodéfense, et l'utilisation des traditions locales pour la gestion des conflits. D'autres recommandations portaient sur la réduction des dépenses publiques, la promotion de l'entrepreneuriat,

la sécurisation des frontières et la création d'un site mémoriel pour les martyrs de la nation.

Le Président du Comité de pilotage, Ousmane Issoufi MAIGA, a souligné que le dialogue avait été démocratique et inclusif, répondant aux attentes des Maliens pour une nouvelle architecture de paix basée sur des valeurs endogènes.

Parmi ces recommandations, on trouve la prorogation de la durée de la transition de 2 à 5 ans, la candidature du colonel Assimi Goïta à l'élection présidentielle, la dissolution des milices et des groupes d'autodéfense, des dialogues doctrinaux et politiques avec les groupes armés terroristes, la réduction du train de vie de l'État, la révision de la charte des partis politiques afin de réduire leur nombre jugé pléthorique, la réglementation de la ligne éditoriale des prêches, etc.

Les participants prônent le retour et l'accompagnement des réfugiés dans leurs localités respectives, ainsi que l'enseignement obligatoire de l'histoire du Mali dans les écoles primaires. Ils appellent également à l'instauration d'un dialogue avec tous les groupes armés terroristes avec la participation des érudits du Mali.

Cette clôture de la phase nationale du Dialogue Inter-Maliens pour la paix et la réconciliation marque une étape essentielle dans la quête de stabilité et d'harmonie au Mali, soulignant l'importance de l'engagement de tous les acteurs pour parvenir à une paix durable et inclusive.

Les délégués ont recommandé la réduction des financements des partis politiques ainsi que l'inscription volontaire sur les listes électorales afin d'améliorer l'organisation des élections. Selon le Président du comité de suivi du dialogue, ce rendez-vous citoyen a permis d'identifier les problèmes qui affectent notre pays. Ousmane Issoufi Maïga souligne



que les recommandations et les résolutions expriment les opinions, les convictions, les attentes et les préoccupations des Maliens.

De son côté, le Président de la Transition s'est engagé à mettre en place les recommandations issues de ce dialogue. Le colonel

Assimi affirme que le dialogue entre Maliens a été fructueux. Il a également lancé un appel à ceux qui n'ont pas participé à cette rencontre pour rejoindre le Mali et contribuer à la construction d'un avenir meilleur pour le pays.

Karamoko B Keita





Votre partenaire Agroalimentaire

JOURNEE DON DE SANG

Sang donné = vies sauvées

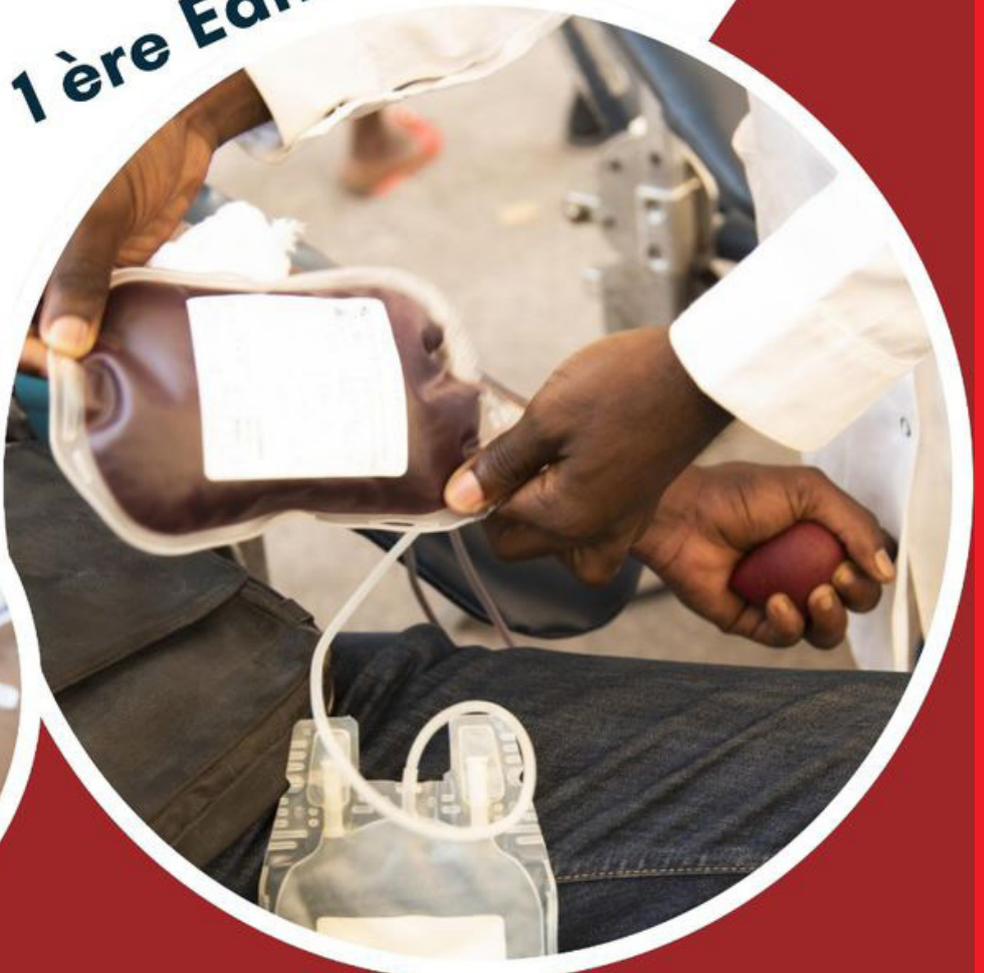


25 mai 2024



08:00

1^{ère} Edition



 : 78 18 49 18 / 79 11 00 57 / 77 19 77 27

 : Hamdallaye près de la mosquée Kalapo

Lancement des nouvelles chaînes au Mali : Renforcement de l'ancrage local et de l'attractivité des programmes



CANAL+

© DR

Le Groupe Canal+ a récemment annoncé le lancement de nouvelles chaînes au Mali, marquant ainsi un tournant stratégique dans son projet éditorial et culturel. Lors d'un discours prononcé par le Directeur Général Adjoint (DGA) du Groupe, il a été souligné que cette initiative vise à renforcer l'ancrage local des programmes et à accroître leur attractivité auprès des populations maliennes.

Selon le DGA, ce choix stratégique est motivé par la volonté de répondre aux attentes des téléspectateurs en proposant une

programmation créative et variée, en adéquation avec les réalités socio-culturelles du pays. Cette démarche s'inscrit dans une volonté de diversification de l'offre audiovisuelle et de mise en avant de la production artistique locale.

La cérémonie de lancement des nouvelles chaînes a réuni de nombreuses personnalités du monde de l'audiovisuel et de la culture malienne. Parmi les invités figuraient les Ministres en charge des secteurs concernés, ainsi que des représentants de la Haute Autorité de la Communication (HAC), du Centre

national de la Cinématographie, des éditeurs de chaînes, des producteurs d'œuvres audiovisuelles, des réalisateurs et des acteurs locaux.

Cette initiative témoigne de l'engagement du Groupe Canal+ à soutenir et promouvoir la richesse culturelle du Mali à travers des programmes de qualité, adaptés aux besoins et aux aspirations du public local. Elle marque une étape importante dans le développement de l'audiovisuel malien et renforce la position du Groupe en tant qu'acteur majeur de la scène médiatique dans le pays.

À lire l'intégralité du discours du DGA en encadré

**DISCOURS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE CANAL+ MALI
CÉRÉMONIE DE LANCEMENT DES CHAINES MANDENKA ET PULAAGU
MUSÉE NATIONAL DU MALI – 30 AVRIL 2024**

Monsieur le Ministre de la Communication, de l'Économie numérique et de la Modernisation de l'État,

Monsieur le Ministre de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie hôtelière et du Tourisme,

Monsieur le représentant du Ministre de la jeunesse et des sports chargé de l'instruction civique et de la construction citoyenne,

Monsieur le Représentant du Président de la Haute Autorité de la Communication,

Messieurs les Membres de la Haute Autorité de la Communication,

Monsieur le Président de conseil d'administration de Canal + Mali,

Monsieur le Directeur Général du Musée National du Mali,

Monsieur le Directeur Général du Centre national de la cinématographie du Mali,

Monsieur le Directeur Général de l'ORTM,

Madame la Directrice Générale du BUMDA,

Mesdames et Messieurs,

Chers Invités et chers collègues,

C'est un réel plaisir pour moi et au nom du président du conseil d'administration de Canal+ Mali de vous accueillir ici dans ce lieu si particulier, le Musée national du Mali.

Je tiens particulièrement à remercier Messieurs les Ministres et tous nos invités de marque, qui nous

font l'honneur de leur présence, malgré un emploi du temps que nous savons chargé.

Nous avons fait le choix de vous réunir dans cet écrin, car il est l'un des hauts lieux de la culture malienne.

Nous nous retrouvons, en effet, ici aujourd'hui, parce que le Groupe Canal+ sous l'impulsion du PCA de sa filiale du Mali Mr Ibrahima SOW, a lancé deux nouvelles chaînes qui réhaussent les bouquets Canal+ depuis hier, lundi 29 avril 2024. L'une s'appelle Mandeka, l'autre se nomme Pulaagu.

La première, Mandeka, s'adresse à toutes les populations mandingues du Sénégal, de Guinée, de Côte d'Ivoire, du Burkina, du Mali et d'ailleurs... Elle offre le meilleur des séries et théâtres en langue mandingue et en bambara.

La seconde, Pulaagu, est quant à elle dédiée aux populations peules ou de culture peule de toute la sous-région. Son offre est également constituée de séries cultes et inédites, mais cette fois en langue peule.

Familiales et fédératrices, ces deux chaînes rassemblent toutes les familles et tous les publics. Elles sont authentiques et divertissantes, et promettent de faire découvrir ou redécouvrir des séries incontournables, d'autres inédites, et des théâtres tant appréciés, du Mali et d'autres pays avec lesquels nous avons en commun la langue.

Mandeka et Pulaagu vous montreront de la comédie, des drames et des épopées, incarnées par toutes les générations d'acteurs et d'actrices, dans deux des langues na-

tionales les plus parlées de notre pays.

La langue est porteuse de savoir culturel. Elle est un instrument de la culture. Pour nous, il s'agit donc d'une opportunité de faire rayonner la culture malienne sur tout le continent, à travers des séries et des films cultes, mais aussi des fictions récentes, qui traduisent nos réalités, nos valeurs, nos traditions, et mettent en valeur nos talents.

Nous travaillons déjà avec les producteurs de contenus audiovisuels maliens afin de renforcer l'offre de fictions locales, car comme vous le savez, la télé permet de partager des moments et des émotions fortes. Nos programmes contribueront ainsi à favoriser le renforcement du lien social et de la cohésion nationale.

Mesdames et Messieurs,

A travers ces nouvelles chaînes, le Groupe Canal+ a fait un choix stratégique. Il s'agit d'un projet éditorial et culturel fort, dont l'objectif est de renforcer l'ancrage local de nos programmes et leur attractivité pour les populations.

Cette initiative nous permet de mieux répondre aux attentes de nos téléspectateurs, en leur offrant une programmation créative et variée, en phase avec les réalités socio-culturelles des pays concernés.

C'est pourquoi nous avons voulu réunir pour cette cérémonie de nombreuses personnalités du monde de l'audiovisuel et de la culture malienne : évidemment Messieurs les Ministres en charge de ces secteurs, le régulateur qu'est la HAC, le directeur du Centre national de la Cinématographie, des éditeurs de

chaînes, et bien sûr de nombreux producteurs d'œuvres audiovisuelles, mais également des réalisateurs et des acteurs qui font vivre notre production artistique audiovisuelle.

A tous, je voudrais vous dire un grand merci de nous avoir honorés de votre présence !

Grâce à ces nouvelles chaînes, Canal+ investira davantage, chaque année, dans les contenus locaux, pour devenir un maillon essentiel de l'écosystème de la création audiovisuelle malienne. Pour les productions nationales, nos nouvelles chaînes Mandeka et Pulaagu constituent un canal de diffusion et une source de revenus supplémentaires, qui viendront renforcer les producteurs et leur permettre

de se développer.

Mesdames et Messieurs,

Comme j'ai eu à l'évoquer récemment, nous projetons d'organiser un événement national réunissant tous les acteurs de l'audiovisuel et du cinéma. Il s'agira de nous retrouver pour échanger et débattre sur les enjeux du secteur, organiser des séances de formation et des masterclass permettant l'éclosion de nouveaux talents, découvrir les nouveautés technologiques, mais aussi pour permettre à tous les créateurs de présenter leurs œuvres auprès des acheteurs de programmes et éditeurs de chaînes de télévision, parmi lesquels le Groupe Canal+.

Pour qu'il soit un succès, un tel

événement ne peut se faire sans l'accompagnement du Gouvernement, et c'est dans ce cadre que nous serons amenés dans les prochains mois, Monsieur le Ministre, à vous solliciter officiellement.

Tous ensemble, nous contribueront ainsi à stimuler la production audiovisuelle nationale pour en faire un instrument de développement à part entière.

D'ici là, je me réjouis déjà de l'engouement que suscitent nos nouvelles chaînes Mandeka et Pulaagu, et je vous invite à les regarder sans plus attendre !

Je vous remercie de votre aimable attention !

Fatou Sissoko



Violences postélectorales au Tchad

Après la proclamation des résultats provisoires, plusieurs personnes ont été tuées



Une vague de violence meurtrière a secoué la capitale N'Djamena au Tchad suite à la proclamation des résultats provisoires de l'élection présidentielle du 6 mai dernier. Selon des sources médicales des hôpitaux de référence de N'Djamena et de la coopération Tchad-Chine, près d'une vingtaine de personnes ont perdu la vie et une soixantaine ont été blessées.

Les troubles ont éclaté après l'annonce de la victoire du général Mahamat Déby à la présidentielle par l'Agence nationale de gestion des élections (ANGE). Des partisans armés ont célébré la victoire en tirant en l'air, provoquant des morts et des blessés par balles réelles. Des affrontements violents ont eu

lieu entre les partisans du général Mahamat Déby et ceux du Premier ministre Succès Masra, candidat malheureux.

Des témoins ont rapporté des scènes de chaos à N'Djamena, avec des tirs d'armes automatiques et des détonations d'armes lourdes et légères. Les forces de sécurité étaient déployées en nombre dans la capitale pour tenter de rétablir l'ordre. Le Ministère de la santé publique a annoncé la prise en charge des blessés dans les hôpitaux de la région.

Malgré le déploiement de forces de sécurité et d'un calme précaire qui règne actuellement, la tension reste palpable dans les rues de N'Djamena. Les écoles, collèges

et lycées sont restés fermés en ce vendredi, marqué par une grande prière musulmane. Les commerces ont rouvert mais la vigilance demeure de mise.

Le général Mahamat Déby, qui a dirigé la transition au Tchad pendant trois ans, a remporté l'élection présidentielle avec 61,03% des voix, selon les résultats provisoires. Son principal adversaire, le Premier ministre Succès Masra, a recueilli 18,53% des suffrages. Sur les 8 202 207 électeurs inscrits, 6 224 387 ont participé au scrutin.

La situation demeure tendue à N'Djamena malgré le retour apparent à la normale. Les autorités tchadiennes doivent désormais redoubler d'efforts pour apaiser



les tensions et garantir la sécurité de la population dans cette période post-électorale mouvementée.

La situation politique au Tchad suite à l'élection présidentielle du 6 mai dernier est actuellement tendue en raison des contestations de la victoire de Mahamat Idriss Déby par le candidat Succès Masra. Déby a été déclaré élu au premier tour selon les résultats proclamés par l'Agence nationale de gestion des élections.

Mahamat Idriss Déby a réagi en se déclarant le président élu de tous les Tchadiens, appelant à l'unité nationale et à la réconciliation. En revanche, Succès Masra a revendiqué la victoire avant même la proclamation des résultats officiels, affirmant que la victoire du peuple était indiscutable. Il est essentiel de souligner que des appels à la mobilisation ont été lancés par les partisans de Masra, en faveur d'un changement pacifique et de la construction d'un avenir meilleur

pour le pays. Masra a également encouragé les forces de défense et de sécurité à ne pas suivre des ordres injustes et à rester du bon côté de l'histoire.

Parallèlement, le ministre de la Sécurité publique et de l'Immigration a émis une mise en garde, appelant à la protection des biens et des personnes, tout en exhortant la population à conserver son calme et à poursuivre ses activités normalement.

Les résultats provisoires seront transmis au Conseil constitutionnel, qui disposera de quinze jours pour proclamer les résultats définitifs de l'élection présidentielle. Il est crucial que toutes les parties respectent le processus démocratique et agissent dans le respect de l'ordre et de la paix pour éviter toute escalade de la tension politique. En l'absence de contestation des résultats provisoires proclamés par l'Autorité nationale des élections (ANGE), le Conseil constitu-

tionnel est chargé de proclamer les résultats définitifs dans un délai de dix jours. Cette procédure est encadrée par les articles 144 et 145 du Code électoral.

L'article 144 du Code électoral stipule que le Conseil constitutionnel, en cas d'absence de contestation des résultats provisoires proclamés par l'ANGE, doit se réunir pour vérifier et valider officiellement ces résultats. Sa mission est de garantir la conformité des élections avec les dispositions légales et constitutionnelles en vigueur.

Quant à l'article 145 du Code électoral, il fixe un délai de dix jours pour que le Conseil constitutionnel puisse statuer sur les résultats définitifs des élections en l'absence de contestation. Ce délai vise à assurer une certaine rapidité dans la proclamation des résultats définitifs et à garantir la transparence du processus électoral.

Arouna Sidibé

Diplomatie

La Chine et la Hongrie élèvent leurs relations au rang de partenariat stratégique global à toute épreuve



La Chine et la Hongrie ont décidé jeudi d'élever les relations bilatérales au rang de partenariat stratégique global à toute épreuve dans la nouvelle ère.

Cette décision a été annoncée lors des entretiens entre le président chinois Xi Jinping et le Premier ministre hongrois Viktor Orbán.

Cette année, qui marque le 75e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre la Chine et la Hongrie, constitue une nouvelle et importante opportuni-

té pour le développement des relations bilatérales, a déclaré M. Xi.

Les deux parties doivent continuer à être de bons amis qui se font confiance et s'entraident ainsi que de bons partenaires de coopération mutuellement bénéfique, a affirmé M. Xi, appelant les deux pays à considérer l'établissement du partenariat stratégique global à toute épreuve dans la nouvelle ère comme une occasion d'insuffler un nouveau et puissant élan à leur coopération bilatérale et à bâtir un avenir meilleur pour les deux peuples.

Les relations sino-hongroises traversent actuellement la meilleure période de leur histoire et leur partenariat stratégique global a su maintenir un développement de haut niveau. Grâce à l'approfondissement de leur confiance politique mutuelle et à leur coopération fructueuse dans divers domaines, les deux pays ont établi un modèle pour la construction d'un nouveau type de relations internationales, a déclaré M. Xi.

Source: cgtn.com

Foot

INPS triomphe contre les magistrats lors d'un match épique à l'ISPRIC



Dans un affrontement palpitant qui a tenu en haleine une foule de spectateurs enthousiastes ce vendredi 10 mai à partir de 17 heures, sur les gradins du terrain de l'Institut des Sciences Politiques, Relations Internationales et Communication (ISPRIC), l'INPS s'est mesuré aux magistrats. Après 90 minutes intenses, l'Institut a écrasé la magistrature avec un score sans appel de 4-1. Le suspense n'a pas duré longtemps dans ce match pourtant disputé avec acharnement par les deux équipes, dans une ambiance festive et conviviale.

Portés par le Directeur Général Adjoint

de l'INPS, Dr Mamadou DIAKITÉ, et une équipe motivée, les joueurs de l'INPS ont offert une performance remarquable. Leur détermination sans faille et leur engagement total ont été les clés de leur victoire éclatante face aux magistrats. Chaque joueur a contribué à cette victoire éclatante, confirmant ainsi la réputation redoutable de l'INPS dans le monde du football corporatif.

Malgré la défaite, les magistrats ont montré un bel esprit de combativité et peuvent être fiers de leur prestation lors de ce match. Ils ont fait preuve de ténacité et ont offert une

opposition farouche malgré le score final. Leur malchance a été de se mesurer à une équipe aussi redoutable que celle de l'INPS.

Dans un esprit de fair-play total, cette rencontre restera gravée dans les mémoires comme un moment de passion, de compétition fraternelle et d'amitié sur le terrain de l'ISPRIC, situé sur la Colline du Savoir à Badalabougou. Ce match a démontré que le sport peut rassembler, créer des liens et renforcer les valeurs de solidarité et de dépassement de soi.

Fatou Sissoko



Bélier (21 mars - 19 avril)

Il va falloir redoubler d'attention au bureau. Parmi vos collègues, certains vous jalouent pour votre bonne entente avec la direction et n'hésiteront pas à tenter de vous manipuler. Éloignez-vous des mauvaises ondes, et ne laissez personne vous mettre des bâtons dans les roues. Ce job, vous le mériteriez. Vous ne manquez pas d'idées pour améliorer l'image de l'entreprise. Ce serait bien dommage de perdre un élément comme vous



Taureau (20 avril - 19 mai)

Abordez les défis professionnels avec un esprit de renouveau, et n'hésitez pas à sortir de votre zone de confort. Votre capacité à réinventer les situations peut donner naissance à des opportunités riches de sens et à des projets qui capteront l'attention de votre communauté professionnelle. Montez en compétences dans des domaines que vous ne maîtrisez pas encore. Elles vous serviront à mener à bien ces projets, et ce, de manière autonome.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Il sera question de changements importants, on vous proposera peut-être une mutation vers un autre service. Et même si parfois la nouveauté est nécessaire pour aller de l'avant, pesez le pour et le contre avant de prendre une quelconque décision. Et si malgré cela vous n'arrivez pas à vous décider, demandez conseil auprès de ceux qui pourraient réellement vous aider. Un regard extérieur est toujours utile.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Vous débordez de créativité et d'idées nouvelles, ce qui impressionne beaucoup vos collègues. Que ce soit des vidéos, des podcasts ou encore des livres qui vous inspirent, ça a l'air de plutôt bien marcher pour vous. Continuez à vous nourrir l'esprit comme vous le faites, ça ne fera que vous enrichir sur tous les plans. Vous pourriez, à l'occasion, en faire profiter aussi vos compères ; après tout, le savoir est fait pour être partagé.



Lion (22 juillet - 23 août)

Vous pourriez recevoir une proposition qui ne correspond pas vraiment à vos attentes et à votre domaine d'activités. Cela dit, derrière cette offre qui ne semble pas vous enchanter se cache peut-être une opportunité que vous ne devriez probablement pas négliger. Étudiez bien la question, cela peut constituer un tremplin vers une belle et enrichissante carrière. Pourquoi ne pas vous diriger vers cette voie ? C'est peut-être celle qui vous conviendrait le mieux.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Des projets professionnels captivants se profilent à l'horizon, vous offrant la possibilité d'obtenir reconnaissance et avancement. Plongez-vous avec enthousiasme dans ces opportunités, en mettant en avant votre créativité et votre esprit novateur. Votre capacité à inspirer et à motiver les autres jouera un rôle clé dans le succès de ces projets. Soyez conscient de l'impact positif que votre confiance peut avoir sur votre carrière.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Vous n'arrivez pas à contenir votre leadership naturel et il n'y a aucun mal à cela. Acceptez votre véritable nature : les qualités de leader sont recherchées. Meneur, charismatique, intelligent, vous fonctionnez à plein régime et imposez naturellement vos convictions. Votre entourage professionnel est ravi de pouvoir compter et se reposer sur vous. Vous êtes un atout indispensable, continuez de rayonner.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Vous réussissez tout ce que vous entreprenez ! Votre positive attitude et votre sens des priorités sont les clés de votre succès, il ne faut pas se leurrer, et si vous poursuivez dans cette voie, vous serez récompensé à votre juste valeur. Continuez à vous fixer des objectifs dans la limite du possible et à communiquer avec le reste de l'équipe. N'oubliez pas non plus de parler aux imprévus !



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Votre quête d'harmonie et d'équilibre se reflète dans votre succès professionnel. En tant que conseiller, vous apportez un équilibre aux différentes situations professionnelles qui se profilent, même celles qui sont en apparence complexes. Votre charme naturel facilite les négociations et la création de liens professionnels solides. Maintenez une harmonie entre votre travail et votre vie personnelle pour conserver votre sérénité et votre succès au travail.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Votre perspicacité et votre passion vous positionnent naturellement dans des rôles exigeants. Vous excellez dans des domaines qui nécessitent de la recherche, de la psychologie ou de la gestion de crise. Votre capacité à décortiquer les situations complexes et à gérer des situations difficiles fait de vous un atout précieux. Ne négligez pas votre vie privée, et pensez à vous ressourcer pour conserver votre enthousiasme et votre énergie au travail.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Votre dévouement et votre attention aux détails ne passeront pas inaperçus. Les efforts consciencieux que vous investissez seront remarqués par vos pairs et supérieurs, ouvrant ainsi la voie à de nouvelles opportunités professionnelles. Soyez prêt à partager vos méthodes organisées, cela renforcera votre position en tant que professionnel fiable et efficace. En maintenant votre sens inné de l'organisation, vous créez un environnement de travail fluide.



Poisson (19 février - 21 mars)

Votre quête d'harmonie et d'équilibre se reflète dans votre succès professionnel. En tant que conseiller, vous apportez un équilibre aux différentes situations professionnelles qui se profilent, même celles qui sont en apparence complexes. Votre charme naturel facilite les négociations et la création de liens professionnels solides. Maintenez une harmonie entre votre travail et votre vie personnelle pour conserver votre sérénité et votre succès au travail.

L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



1273 **Malikilé**



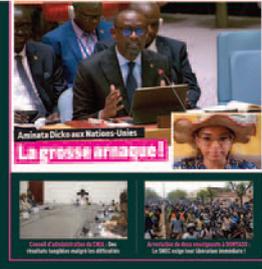
1274 **Malikilé**



1275 **Malikilé**



1276 **Malikilé**



1277 **Malikilé**



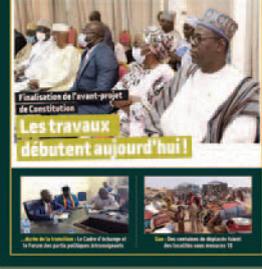
1278 **Malikilé**



1279 **Malikilé**



1280 **Malikilé**



Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23

Journal Malikilé

+223 70 44 22 23

ampikile@gmail.com

www.malikile.com